

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021 Reçu en préfecture le 27/05/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218102-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	11	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

Délibération conforme  
 Le Président,  
**Raphaël PERRIN**  
 Signé par :



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**N°8/10-2**

TOURISME

**VTAE : convention de mise à disposition**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques »

Vu la convention pour la gestion d'un parc de vélos tout terrain à assistance électrique entre la Communauté de Communes et Michel Sports signée le 06/7/2017,

Vu la demande de Mr Olivier Faivre,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la mise à disposition de 6 VTAE à Mr Faivre,
- **VALIDE** la convention de mise à disposition pour une durée de 5 ans à compter de sa signature,
- **VALIDE** l'avenant numéro 2 à la convention conclue entre la collectivité et Michel Sports pour une durée de 5 ans à compter de sa signature,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021
					Reçu en préfecture le 27/05/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	2	2	0	ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218103-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°8/10-3**

TOURISME

#### **Office de Tourisme : Mission d'Accompagnement, de soutien et de Conseil aux Offices de Tourisme (MASCOT) – adhésion et convention avec Bourgogne-Franche-Comté Tourisme**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques »

Vu les missions proposées par la MASCOT Bourgogne-Franche-Comté dans l'accompagnement des Offices de Tourisme,

Vu la nécessité d'adhérer à la MASCOT Bourgogne-Franche-Comté,

Vu les missions proposées par Bourgogne-Franche-Comté Tourisme dans l'accompagnement des Offices de Tourisme pour la plateforme Décibelles Data,

Vu la nécessité de conventionner avec Bourgogne-Franche-Comté Tourisme,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** l'adhésion à la MASCOT Bourgogne-Franche-Comté,
- **APPROUVE** la convention Décibelles Data avec Bourgogne-Franche-Comté Tourisme,

Envoyé en préfecture le 27/05/2021

Reçu en préfecture le 27/05/2021

Affiché le



ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218103-DE

- **DECIDE** de s'acquitter des cotisations annuelles, et ce pour la durée du mandat,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021
					Reçu en préfecture le 27/05/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	2	2	0	ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218104-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

#### **N°8/10-4**

#### **TOURISME**

##### **Ligne des Hirondelles : remboursement de chèques cadeaux**

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 29 janvier 2020 n°50/10-4,

Vu les chèques cadeaux établis en 2020, repoussés à 2021 pour leur utilisation suite aux contraintes liées tant par les travaux sur la ligne en 2020 que les contraintes sanitaires du COVID,

Vu les possibilités d'utilisation cette année encore incertaines sur l'excursion prestige Saint-Claude/Dole en juillet août les vendredis qui n'est à ce jour toujours pas confirmée par la SNCF,

Vu la demande de bénéficiaires de chèques cadeaux pour un remboursement,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** le remboursement des chèques cadeaux reçus en 2020 pour une excursion sur la Ligne des Hirondelles Saint-Claude Dole version prestige, et ce sur demande écrite des bénéficiaires,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021
					Reçu en préfecture le 27/05/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	2	2	0	ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218105-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°8/10-5**

### **TOURISME**

#### **Point Information Lajoux : avenant à la convention de participation technique et financière pour l'aménagement d'un pôle de services publics**

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 7-2 attribuant compétence en matière d'équipements touristiques,



Vu les travaux de restructuration du bâtiment communal abritant l'Office de Tourisme et l'agence postale à Lajoux,

Vu le rejet de la subvention au titre du FEADER,

Vu la situation financière de la commune de Lajoux, l'intercommunalité propose de prendre en charge intégralement le désengorgement de l'Europe et ce dans un souci de soutien à une commune membre,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** la prise en charge des fonds FEADER d'un montant de 88 400 €,
- **APPROUVE** l'avenant proposé,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021
					Reçu en préfecture le 27/05/2021
					Affiché le 
					ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218111-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
15	11	2	2	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			
					

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°8/11-1**

### **SPORTS**

#### **Restructuration du stade Edouard Guillon : attribution des marchés**

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 7-7 « Soutiens, partenariats et participations financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations »,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Suite à la consultation lancée pour les travaux de restructuration du stade Edouard Guillon,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 30 avril 2021,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** le Président à signer les marchés avec les entreprises retenues selon le tableau suivant :

### Récapitulatif des offres retenues par la Commission d'Appel d'Offres


LOTS	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT EN € HT
Lot N°1 : Démolition / Maçonnerie / VRD	Félix BARONI 29, route de Saint-Claude 39360 CHASSAL - MOLINGES	69 952,39 €
Lot N°2 : Charpente / Couverture / Zinguerie	SAS MARILLER 30, Chemin de la Barbuise 39270 ORGELET	71 946,61 €
Lot N°3 : Etanchéité	SFCA 5, Rue Cantley 25290 ORNANS	15 042,44 €
Lot N°4 : Métallerie	EURL DUCROT Z.A. – 120, Chemin de Quintigny BP30 SAINT GERMAIN LES ARLAY 39210 ARLAY	22 459,70 €
Lot N°5 : Menuiseries Extérieures PVC	SARL R. LANCON et Fils 45, Rue du Miroir 39200 SAINT-CLAUDE	12 667,44 €
Lot N°6 : Menuiseries Intérieures Bois	SARL CAPELLI - BERROD 4, Allée de Bonneville 39260 MOIRANS EN MONTAGNE	19 380,74 €
Lot N°7 : Doublages / Cloisons / Peintures / Plafonds	BONGLET SAS 1840, Route de Besançon 39001 LONS LE SAUNIER	82 014,23 €
Lot N°8 : Revêtements sols scellés / Faiences	SARL PRIMATESTA 259, Chemin de Montenay 39000 LONS LE SAUNIER	30 612,33 €
Lot N°9 : Plomberie / Sanitaires	PICARD SAS Z.A. d'Étables BP 146 39205 SAINT-CLAUDE Cedex	16 599,53 €
Lot N°10 : Electricité / Courants faibles	SCEB 6, rue du plan du Moulin 39200 SAINT-CLAUDE	39 081,50 €
Lot N°11 : Panneaux photovoltaïques	TOTAL DIRECT ENERGIE SOLUTIONS ZAC de Mazeran 74, Rue Lieutenant de Montcabrier 34500 BEZIERS	29 970,82 €
Lot N°12 : Ventilation	PICARD SAS Z.A. d'Étables BP 146 39205 SAINT-CLAUDE Cedex	26 922,93 €
	<b>TOTAL en € HT</b>	<b>436 650,66 €</b>
	<b>TOTAL en € TTC</b>	<b>523 980,79 €</b>

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	2	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>		

Envoyé en préfecture le 27/05/2021  
 Reçu en préfecture le 27/05/2021  
 Affiché le Berger  
Levrault  
 ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218112-DE

*Délibération conforme*  
**Le Président,**  
**Raphaël PERRIN**  
*Signé par :*



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°8/11-2**

### **SPORTS**

#### **FCSC Rugby Saint-Claude : renouvellement de la convention de fonctionnement**

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 7-7 « Soutiens, partenariats et participations financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations »,



Vu la demande du FCSC Rugby de reconduire la convention de fonctionnement établie avec la Communauté de Communes,

Considérant que le renouvellement de cette convention participera au renforcement de l'activité du club,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de renouveler la convention de fonctionnement et la participation financière de 4 800 € pour l'année 2021,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 20/05/2021
					Reçu en préfecture le 20/05/2021
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218113-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
15	11	2	2	0	
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			 

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°8/11-3**

#### **SPORTS**

#### **Restructuration de la piscine du Martinet : choix de 3 candidats admis à concourir**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la compétence de la Communauté de Communes en matière d'équipements sportifs,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°22/5-5 du 27 septembre 2017,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 02 Septembre 2020 donnant délégation au Président du Bureau communautaire,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 07 octobre 2020, portant décision du lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 07 octobre 2020, portant constitution du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la piscine du Martinet à Villard Saint-Sauveur, et fixant la prime pour le concours attribuée aux trois candidats,

Vu le procès-verbal en date du 10 mai 2021, portant avis du jury de maîtrise d'œuvre,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la liste des trois candidats à concourir ci-dessous :

**Equipe n°3 :**

- o Architecte mandataire : Serge ROUX
- o Architecte associé : TNA
- o Etudes techniques en Structure : BE C.V.F. STRUCTURES
- o Etudes Traitement de l'Eau : BE SOREIB
- o Etudes techniques en Fluides (chauffage, ventilation, traitement de l'air, plomberie) avec compétence en maintenance et exploitation des équipements techniques : BE SOREIB / BE LAZZAROTTO Alain (Plomberie)
- o Economiste : Serge ROUX
- o Etudes techniques en Acoustique : BE IMPACT ACOUSTIQUE
- o BET Courants forts/ courants faibles/VDI : BE LAZZAROTTO Alain
- o SSI : BE LAZZAROTTO Alain
- o VRD : BE Olivier COLIN et Associés


**Equipe n°18 :**

- o Architecte mandataire : XANADU
- o Architecte associé : LIPSTICK ARCHITECTURE
- o Etudes techniques en Structure : BERIM
- o Etudes Traitement de l'Eau : BERIM
- o Etudes techniques en Fluides (chauffage, ventilation, traitement de l'air, plomberie) avec compétence en maintenance et exploitation des équipements techniques : BERIM
- o Economiste : KORELL
- o Etudes techniques en Acoustique : IGETEC
- o BET Courants forts/ courants faibles/VDI : BERIM
- o SSI : BERIM
- o VRD : BERIM

**Equipe n°24 :**

- o Architecte mandataire : SARL AP-MA ARCHITECTURE
- o Architecte associé : AD+ Architectes designer associés
- o Etudes techniques en Structure : CALCUL STRUCTURE BATIMENT
- o Etudes Traitement de l'Eau : SARL SOJA INGENIERIE
- o Etudes techniques en Fluides (chauffage, ventilation, traitement de l'air, plomberie) avec compétence en maintenance et exploitation des équipements techniques : SAS LAZZAROTTO / SARL SOJA INGENIERIE (Traitement de l'air)
- o Economiste : SARL AP-MA ARCHITECTURE
- o Etudes techniques en Acoustique : AGIRACOUSTIQUE France
- o BET Courants forts/ courants faibles/VDI : SAS LAZZAROTTO
- o SSI : SAS LAZZAROTTO
- o VRD : Cabinet Olivier Colin & Associés

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires permettant de lancer la phase d'esquisse de maîtrise d'œuvre et à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021 Reçu en préfecture le 27/05/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021851-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme Le Président, <b>Raphaël PERRIN</b> Signé par 	
15	11	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°8/5-1

### **FINANCES**

#### **Animations du territoire : demandes de subvention**

Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 7-7 « soutiens, partenariats et participation financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations, »,

Vu la demande de l'UTTJ,

Considérant le rayonnement intercommunal de la manifestation portée par cette association,

Le bureau communautaire après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d'attribuer les sommes suivantes :
  - o UTTJ : 500 €
- **APPROUVE** l'avenant à la convention d'entretien des itinéraires de promenades et randonnées à intervenir,
- **AUTORISE** le président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021
					Reçu en préfecture le 27/05/2021
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021861B-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
15	11	2	2	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**N°8/6-1**

**ECONOMIE**

**Boulangerie GAUNET SEPTMONCEL-LES MOLUNES : avenant n°4 de prolongation du bail de location**

Vu le bail précaire de location conclu le 02/12/2019 entre la Communauté de communes et Laurent GAUNET et dont le terme était fixé au 30/06/2020

Vu les avenants de prolongation conclus du 01/07/2020 au 30/09/2020, du 01/10/2020 au 31/12/2020 et du 01/01/2021 au 30/04/2021,

Vu la demande de Laurent GAUNET de prolonger le bail jusqu'au 31/04/2021 afin de pouvoir finaliser la remise de son commerce au repreneur,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** la prolongation du bail de location jusqu'au 30/06/2021 moyennant un loyer mensuel de 800 € HT,
- **RAPPELLE** que les autres clauses du bail initial restent inchangées,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021
					Reçu en préfecture le 27/05/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	2	2	0	ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021862B-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <b>Le Président,</b> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°8/6-2**

### **ECONOMIE**

#### **Plan de soutien aux forces vives jurassiennes - Volet intercommunalité : demande de la commune des Bouchoux**

Vu les statuts de la Communauté de Communes haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme »,

Vu l'encadrement temporaire des mesures d'aides d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de la COVID-19 du 20/03/2020 (Journal Officiel de l'Union Européenne / 2020 / C91 / 01),

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de la COVID-19,

Vu le plan départemental voté en assemblée plénière du 6 juillet 2020 permettant d'apporter son soutien aux forces vives du territoire pour leur permettre de reprendre leur activité et abonder plus sereinement les semaines à venir,

Ce plan comporte notamment un vomer appelé Dotation de Solidarité des Territoires (DST) relance dans lequel la participation des Communautés de Communes est demandée,

Vu la délibération n° 2/6-4 du 29 juillet 2020 relative à l'adhésion de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude au plan de relance départemental aux forces vives,

Vu la sollicitation de la commune des Bouchoux pour l'extension de l'épicerie bar d'un montant de 61 914 € HT,

Considérant le montant de l'aide départementale voté à hauteur de 15 480 €,

Isabelle Heurtier étant concernée par le dossier ne prend pas part au vote,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCORDE** une subvention à hauteur de 13 200 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	2	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>		

Envoyé en préfecture le 27/05/2021  
 Reçu en préfecture le 27/05/2021  
 Affiché le Berger  
Levrault  
 ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021863B-DE

*Délibération conforme*  
**Le Président,**  
**Raphaël PERRIN**  
*Signé par :*



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°8/6-3**

#### **ECONOMIE**

#### **Plan de soutien aux forces vives jurassiennes - Volet intercommunalité : demande de la commune de la Pesse**

Vu les statuts de la Communauté de Communes haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme »,

Vu l'encadrement temporaire des mesures d'aides d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de la COVID-19 du 20/03/2020 (Journal Officiel de l'Union Européenne / 2020 / C91 I / 01),

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de la COVID-19,

Vu le plan départemental voté en assemblée plénière du 6 juillet 2020 permettant d'apporter son soutien aux forces vives du territoire pour leur permettre de reprendre leur activité et abonder plus sereinement les semaines à venir,

Ce plan comporte notamment un vomer appelé Dotation de Solidarité des Territoires (DST) relance dans lequel la participation des Communautés de Communes est demandée,

Vu la délibération n° 2/6-4 du 29 juillet 2020 relative à l'adhésion de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude au plan de relance départemental aux forces vives,

Vu la sollicitation de la commune de La Pesse pour la rénovation de deux appartements d'un montant de 58 622.50 € HT,

Considérant le montant de l'aide départementale voté à hauteur de 19 540 €,

Claude Mercier étant concerné par le dossier ne prend pas part au vote,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCORDE** une subvention à hauteur de 13 200 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021 Reçu en préfecture le 27/05/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021864-DE	
					Berger Levraut	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	11	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

*Délibération conforme*  
 Le Président,  
**Raphaël PERRIN**  
 Signé par :



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°8/6-4

### **ECONOMIE**

#### **Plan de soutien aux forces vives jurassiennes - Volet intercommunalité : demande de la commune de Coyrière**

Vu les statuts de la Communauté de Communes haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme »,

Vu l'encadrement temporaire des mesures d'aides d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de la COVID-19 du 20/03/2020 (Journal Officiel de l'Union Européenne / 2020 / C91 I / 01),

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de la COVID-19,

Vu le plan départemental voté en assemblée plénière du 6 juillet 2020 permettant d'apporter son soutien aux forces vives du territoire pour leur permettre de reprendre leur activité et abonder plus sereinement les semaines à venir,

Ce plan comporte notamment un vomer appelé Dotation de Solidarité des Territoires (DST) relance dans lequel la participation des Communautés de Communes est demandée,

Vu la délibération n° 2/6-4 du 29 juillet 2020 relative à l'adhésion de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude au plan de relance départemental aux forces vives,



Vu la sollicitation de la commune des Coyrière pour la mise en conformité du réservoir dédié à la lutte contre l'incendie d'un montant de 5 732.60 € HT,

Considérant le montant de l'aide départementale voté à hauteur de 1 435 €,

Daniel Grenard étant concerné par le dossier ne prend pas part au vote,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCORDE** une subvention à hauteur de 1 435 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 10/06/2021
					Reçu en préfecture le 10/06/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	2	2	0	ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021865-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>  
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°8/6-5

### **ECONOMIE**

#### **ZAC du Curtillet : cellule 5 - avenant au bail de M. Jacky Grandclément**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment l'article attribuant compétence en matière d'actions de développement économique,

Vu la délibération n°52/6-2 du bureau communautaire du 24 juin 2020 relative au bail de location de la cellule 5 au profit de M. Jacky Grandclément,

Vu la délibération n°6/6-1 du conseil communautaire du 24 février 2021 relative à la cession de la cellule 5,

Considérant qu'il est nécessaire de suspendre les loyers dans l'attente de la régularisation de la signature de la vente de la cellule 5,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'avenant au bail de location jusqu'au 30 septembre 2021 actant de la gratuité en attendant la régularisation de la vente à intervenir,
- **ACTE** que si cette régularisation ne peut se faire avant le 30 septembre 2021, les loyers seront dus en totalité à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021 et jusqu'au terme du présent bail,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021
					Reçu en préfecture le 27/05/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	2	2	0	ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021871-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### N°8/7-1

#### **LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS**

#### **MDS de Saint-Claude : avenants n°1 mission de contrôle technique et mission de coordination SPS – Socotec**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,


Vu la prolongation de la durée prévisionnelle des travaux passant de 18 à 24 mois,

Vu l'avenant n°1 de mission de contrôle technique,

Vu l'avenant n°1 de mission de coordination SPS de catégorie 2,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** l'avenant n°1 de mission de contrôle technique pour un montant de 2 000 € HT soit 2 400 € TTC, soit un montant du nouveau marché de 16 220 € HT soit 19 464 € TTC,
- **VALIDE** l'avenant n°1 de mission de coordination SPS de catégorie 2 pour un montant de 900 € HT soit 1 080 € TTC, soit un montant du nouveau marché de 6 880 € HT soit 8 256 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021
					Reçu en préfecture le 27/05/2021
					Affiché le
					ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021872-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
15	11	2	2	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°8/7-2**

### **LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS**

#### **MDS de Saint-Claude : avenant n°3 du lot n°9 « Menuiseries intérieures bois » - entreprise Lançon**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu les modifications apportées par l'entreprise Lançon pour le mobilier,

Vu l'avenant n°3 proposé par l'entreprise,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** l'avenant n°3 pour un montant de 18 237.11 € HT soit 21 884.53 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021 Reçu en préfecture le 27/05/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021873-DE	
					Berger Levraut	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	11	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

Délibération conforme  
 Le Président,  
**Raphaël PERRIN**  
 Signé par :



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### N°8/7-3

#### **LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS**

##### **MDS de Saint-Claude : avenant n°1 du lot n°6 « Serrurerie » - entreprise Canier**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,



Vu les modifications apportées par l'entreprise Canier sur les gardes corps,

Vu l'avenant n°1 proposé par l'entreprise,

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offre en date du 25 novembre 2020,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** l'avenant n°1 pour un montant de 7 024.50 € HT soit 8 429 € TTC,
- **VALIDE** le montant global du lot n°6 à 88 216 € HT soit 105 859.20 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 20/05/2021	
					Reçu en préfecture le 20/05/2021	
					Affiché le	
					ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021891-DE	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>	
15	11	2	2	0		
Date et lieu de la séance						
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			 	

**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### N°8/9-1

PATRIMOINE

#### **Acquisition Immeuble 4, place de l'Abbaye à Saint-Claude**

Vu la mise en vente de l'immeuble situé 4, place de l'Abbaye en continuité du musée par les consorts Gilotte,

Vu l'avis des domaines rendu en date du 3 mai 2019,

Vu l'intérêt patrimonial du présent édifice,

Vu la proposition des consorts Gilotte,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCEPTE** la proposition d'acquisition ce cet immeuble édifié sur un sol cadastré sous le n°78 de la section AR d'une superficie de 438m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 236 500 €,
- **DONNE** tous pouvoirs au Président à l'effet de consentir toutes conditions particulières notamment toutes celles liées à la jouissance différée des lieux acquis, de régulariser tout compromis de vente, de signer l'acte authentique de vente,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	2	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>		

Envoyé en préfecture le 27/05/2021  
 Reçu en préfecture le 27/05/2021  
 Affiché le Berger  
Levrault  
 ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG2021892-DE

*Délibération conforme*  
**Le Président,**  
**Raphaël PERRIN**  
*Signé par :*



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°8/9-2**

PATRIMOINE

### **Bâtiment Carnot : convention de transfert avec la ville de Saint-Claude**

Vu le code général des collectivités,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le projet de restructuration du bâtiment Carnot, appartenant à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude,

Vu la nécessité de démolir le bâtiment communal mitoyen,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le projet de convention de transfert concernant le bâtiment Carnot,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021
					Reçu en préfecture le 27/05/2021
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	2	2	0	ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218101-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> <b>Raphaël PERRIN</b> <i>Signé par :</i>
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**N°8/10-1**

TOURISME

**Création d'un nouveau jeu découverte en famille**

Vu les statuts de la Communauté de Communes haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 7-2 équipements touristiques « l'étude des aménagements destinés à créer ou à développer toutes activités touristiques sur le territoire des communes »,

Vu la création de l'aventure jeu de Saint-Romain « Le secret de la Roche Bleue »,

Considérant qu'il est nécessaire de développer une nouvelle aventure jeu sur le territoire de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude,

Considérant que le site de Saint-Claude est judicieux, tant par sa situation géographique que par sa richesse culturelle et patrimoniale,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la création d'un nouveau jeu découverte,
- **APPROUVE** le positionnement de l'aventure jeu à Saint-Claude,
- **VALIDE** l'ouverture d'un marché public permettant de sélectionner une entreprise en capacité de mener à bien ce projet,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 27/05/2021 Reçu en préfecture le 27/05/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20210519-HJSCSG20218121-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	11	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 19 MAI 2021</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

Délibération conforme  
 Le Président,  
**Raphaël PERRIN**  
 Signé par :



**PRESENTS** : Raphaël Perrin, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

**EXCUSES** : Philippe Passot, Christian Rochet

**POUVOIRS** : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Isabelle Heurtier

**ABSENTS** :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 mai 2021, datée du 12 mai 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Claude Mercier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## N°8/12-1

### CULTURE

#### **Médiathèque : approbation de la convention avec l'Association Saint-Michel-Le-Haut**

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu la mise en place d'ateliers socio linguistiques conduits en lien avec le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, gérés par l'association Saint-Michel-le-Haut,

Considérant qu'il est nécessaire de formaliser cette action via une convention,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** le dispositif des ateliers socio linguistiques conduits en lien avec le C.A.D.A à la médiathèque,
- **APPROUVE** le projet de convention proposé,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.